Les échos de Villemoiron, Craney et Surançon

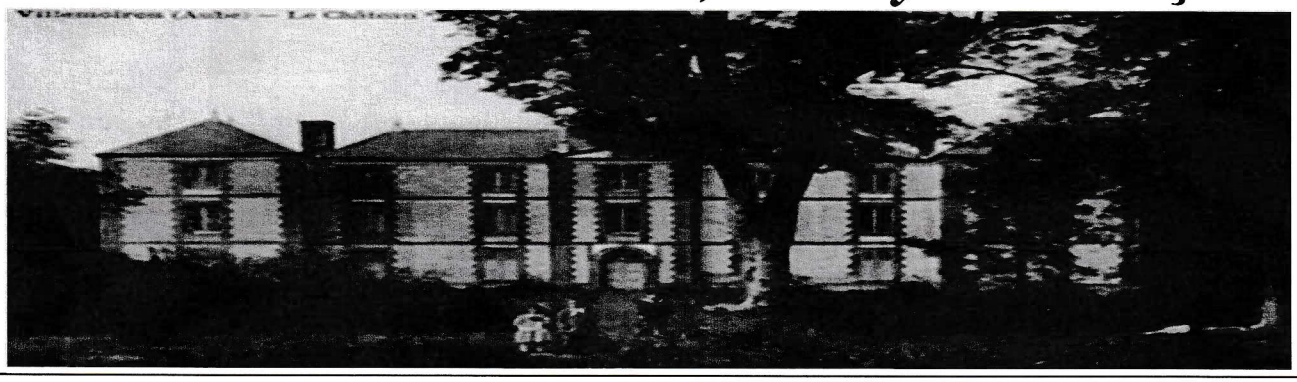

Tél : 03.25.46.67.91
Mél : mairie.villemoiron@wanadoo.fr

JANVIER 2016

Permanences : mardis et jeudis de 14h à 18h
vendredi de 14h à 16h.
En dehors de ces horaires, vous pouvez joindre M. le Maire, Roland FRELIN au 03 25 46 77 34 ou 06 31 47 09 75

LES BONS VŒUX DU MAIRE

Chères Villemoironnières, chers Villemoironniers,

Cette année 2015 s'est terminée comme elle avait commencé avec les tragiques autant que lâches attentats de Paris. Cette ignominie est inqualifiable, tant de sauvagerie aveugle ne peut en aucun cas trouver une quelconque compréhension de la part d'êtres humains.
Malheureusement, le risque reste élevé même si nos services de sécurité œuvrent pour le limiter. Continuons à vivre, continuons à profiter au maximum de ce présent qu'est la vie, mais soyons vigilants tout en restant optimistes.

Nous sommes entrés dans une période de réformes de nos institutions, au travers de la création de nouvelles communes encouragées par le gouvernement, du regroupement des intercommunalités pour être en adéquation avec la loi NOTRe, de la fusion et réorganisation de nos régions. Beaucoup de bouleversements, des compétences redistribuées, beaucoup d'interrogations quant à ce calendrier quelque peu effréné. Le but annoncé étant de mutualiser afin de réaliser des économies d'échelle, même si elles n'apparaissent à première vue que peu flagrantes, laissons le temps au temps, adaptons nous et gardons l'espoir que ces changements apportent les fruits escomptés.

Pour notre part, la Communauté de Communes du Pays d'Othe Aixois devrait rester en l'état avec sûrement le rattachement de trois communes voisines qui l'on souhaité, sauf avis contraire de Madame la Préfète.
Quant à faire partie d'une nouvelle commune par le biais d'un regroupement, comme viennent de le faire Aix en Othe, Villemaur et Pâlis, votre conseil Municipal préfère se donner le temps de la réflexion jugeant que la précipitation et les promesses mercantiles ne sont pas forcément bonnes conseillères. Il nous est apparu qu'au vu de la disparité de nos taux d'imposition et le risque de devenir un hameau du centre bourg, l'urgence était d'attendre même si peut-être un jour nous verrons tomber le couperet de l'obligation législative…

Les travaux d'entretien de la voirie communale, le réseau d'eaux pluviales, la mise en accessibilité de l'église et de la Mairie ainsi que la réduction de la vitesse sur la traversée de la

TRI SÉL ECTIF EN PORTE A PORTE :

Trois sacs pour le tri sélectif ont été distribués dans les boîtes à lettres ; d'autres sont à votre disposition à la mairie. **Seul le verre reste à porter à la benne.**
N'oubliez pas de mettre les sacs jaune la veille car le ramassage se fait très tôt le mardi matin(semaine impaire cf calendrier donné).

DISPARITION

Serge Hazard nous a quittés brutalement en fin d'année. Nous adressons toutes nos sincères condoléances à Sandra.

REPAS PAROISSIAL

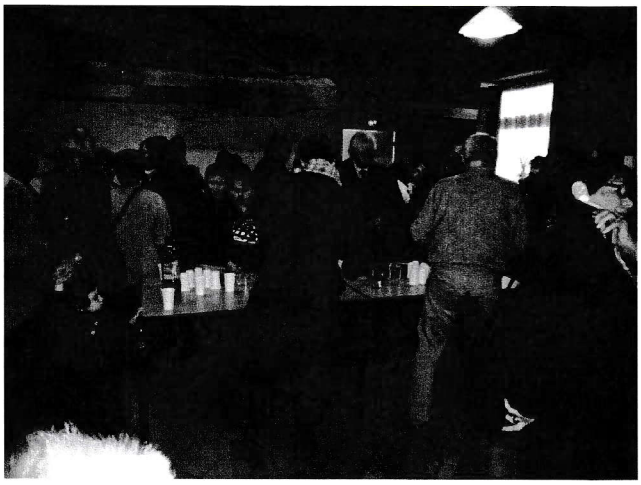

Repas paroissial à Villemoiron en Othe

Dimanche 17 janvier, un repas paroissial a fait suite à la messe en famille où les enfants en catéchèse ont mimé l'Evangile.

Une soixantaine de personnes ont pu découvrir à l'aide de diaporamas présentés par les animatrices de chaque tranche d'âge les différentes recherches, découvertes des enfants durant l'éveil à la foi ou la catéchèse ou les 12-15 ans.

Merci aux différents maires et leurs épouses qui nous ont fait l'honneur de leur présence à l'apéritif ou au repas.

Alain et Geneviève Moreau

Services offerts par des habitants de Villemoiron :

- Ambulance-Taxi-VSL : Taxis Bourgeois
- Architecte (conception, construction, rénovation, réaménagement intérieur) : Sophie Ratynski
- Assistantes maternelles : Alexandrine Damoiseau et Bénédicte Joffrin
- Boulanger à Villadin « Nature et Paysans » : Guillaume Enfert
- Bureau d'études (étude à la parcelle-assainissement-plans divers): Rénald Piérard
- Couvreur : Bruno Paris
- Elagueur-bûcheron : Mathieu Périn
- Musique : Marie Roussot
- Orthophonistes : Florine Furdyna et Diane Pertuisot
- Pêche-chasse : Rénald Piérard
- Traiteur-pâtissière : Emilie Rémy
- Petits transports : Laurent Léger
- Casse et pièces automobile Olivier BESSON

A VOS AGENDAS

Le centre diocésain de Formation a mis en place le **Café-dialogue** : c'est cette proposition de retrouver un public que nous souhaitons le plus large possible pour échanger idées, expériences... pour se laisser interroger, interpeller par ce que l'autre partage... avec ce défi de "vivre ensemble non pas malgré nos différences mais avec elles". Il aura lieu :

mardi 2 février de 18h45 à 20h30 au Kiwi-bar 26 rue des Quinze-Vingts à Troyes

Lors de cette prochaine rencontre, les échanges porteront sur les réfugiés et les migrants et partiront de ce questionnement :

Les réfugiés, les migrants : les accueillir ou les rejeter ? Jusqu'où ? Subir ou partager les cultures ?

Les échanges seront animés par **Marie-Françoise Bonicel**, psycho-sociologue, dans le respect de l'écoute et de la parole de chacun.

- Centre Diocésain de Formation
- 10, rue de l'Isle 10004 Troyes CEDEX
- 03 25 71 68 26
- http://www.catholique-troyes.cef.fr/spip/-

Messes à Villemoiron :
- les 7, 14 et 28 février 2016 à 10h 45

- Ne pas jeter sur la voie publique. Merci.

TRI SÉL ECTIF EN PORTE A PORTE :

Trois sacs pour le tri sélectif ont été distribués dans les boîtes à lettres ; d'autres sont à votre disposition à la mairie. **Seul le verre reste à porter à la benne.**

N'oubliez pas de mettre les sacs jaune la veille car le ramassage se fait très tôt le mardi matin(semaine impaire cf calendrier donné).

Mais le Père Noël était bien là pour distribuer ses cadeaux et friandises à tous les enfants présents !

Compte-rendu des conseils municipaux

1. Séance du 22 Décembre 2015

COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil prend connaissance de la démission de Mr Philippe AUGER , 1er Adjoint, pour raisons personnelles et décide de réélire un adjoint lors de la prochaine réunion.

EXPOSITION Mme Agnès BENNETOT

Mme BENNETOT, artiste en résidence sur Villemoiron, souhaite réaliser une exposition de ses œuvres dans le lavoir de Villemoiron. Le conseil accepte de mettre à sa disposition le lavoir pour une exposition éphémère qui pourrait avoir lieu aux beaux jours.

Mr le Maire précise que Mme Bennetot devra prendre à sa charge une assurance couvrant tout risque inhérent à cette exposition.

GROUPEMENT DE COMMANDES DEPARTEMENTAL D'ACHAT D'ELECTRICITE

Le Conseil décide à l'unanimité de donner la compétence au SDEA afin qu'il puisse négocier les tarifs pour les nouveaux contrats de fourniture d'électricité.

CHÈQUE GROUPAMA

Le conseil accepte d'encaisser le chèque de 81.72 € de remboursement de GROUPAMA suite à la révision du contrat Villassur.

PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

Le conseil après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité de prendre en charge à hauteur de 71.80 € la part mutuelle (santé – prévoyance) versée par la secrétaire de Mairie à la Mutuelle Nationale Territoriale.

CONVENTION AVEC LE DÉPARTEMENT

Le Conseil décide à l'unanimité de signer la convention avec le département pour la mise en place d'une mission d'assistance technique en matière de voirie.

2. Séance du 18 janvier 2016

ÉLECTION D'UN NOUVEL ADJOINT

Mr Roland FRELIN, Maire a ouvert la séance et a procédé à l'appel nominal des membres du conseil.

La condition de quorum étant remplie, il a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection d'un nouvel adjoint, au scrutin uninominal secret.

Mme Delphine BRY a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal qui a également désigné deux assesseurs : Mesdames Sylvie BABIEL et Nicole STEIB.

Après le vote de chaque conseiller il a été procédé au dépouillement des votes.

Monsieur Jean-Pierre PEZET a obtenu 9 voix au 1er tour et est proclamé élu à l'unanimité. Il a été immédiatement installé dans ses fonctions.

SYNDICATS, EPCI et COMMISSIONS COMMUNALES

Mr Jean-Pierre PEZET a été élu suppléant au Pôle d'Equilibre Territoriaux Ruraux (ancien Syndicat Mixte du Pays d'Othe), titulaire au Syndicat d'Energie de l'Aube et référent au sein de la commission des bâtiments et du patrimoine. Il fera également partie de la commission des finances communales.

TRI SÉL ECTIF EN PORTE A PORTE :

Trois sacs pour le tri sélectif ont été distribués dans les boîtes à lettres ; d'autres sont à votre disposition à la mairie. **Seul le verre reste à porter à la benne.**

N'oubliez pas de mettre les sacs jaune la veille car le ramassage se fait très tôt le mardi matin(semaine impaire cf calendrier donné).

commune feront partie des prévisions de cette année.

Mais malgré tous les projets, il reste un incontournable…le budget et bien évidemment nous essayons de faire en sorte de ne pas augmenter la pression fiscale.

Merci aux personnes qui donnent de leur temps pour améliorer le quotidien et agrémenter la vie de tous au travers notamment des manifestations organisées sur notre commune. Je pense bien sûr au Comité des Fêtes mais aussi à la Sauvegarde du Patrimoine de Villemoiron et aux membres du Centre Communal d'Action Social.

Merci également à nos pompiers pour leur disponibilité, tant pour porter secours que pour sécuriser les manifestations ou participer aux formations qui leur permettront d'intervenir avec toujours plus de professionnalisme.

Je vous souhaite à toutes et tous ainsi qu'à vos proches, une belle année 2016 en espérant voir se concrétiser vos projets.

Le Maire, Roland FRELIN

« St Nicolas, mon bon patron apporte-nous .... »

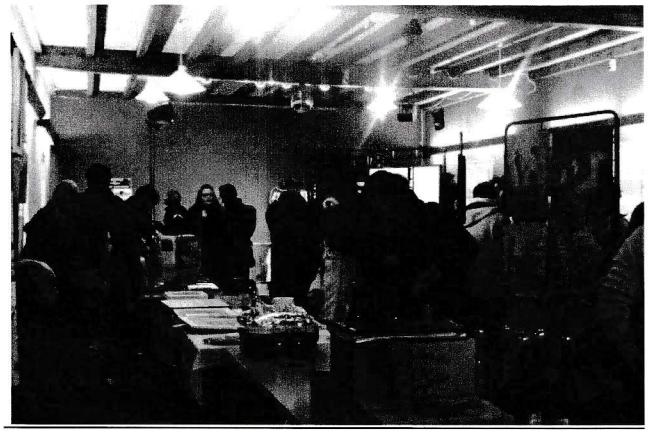

Pour la quatrième année, Saint Nicolas a fait halte à Villemoiron, la hotte chargée de cadeaux pour tous les goûts : chocolats, jus de pommes ou cidre, miels et pain d'épices ; des petits cadeaux pour toutes les bourses : photos d'art, tableaux, poterie, bijoux.

L'ambiance fut d'autant plus conviviale que la chorale de Villemoiron est venue les deux jours interpréter des Christmas Carols de circonstance.

Merci aux différentes personnes qui ont aidé aussi bien à l'aménagement qu'au rangement de la salle des fêtes mise à la disposition de l'association.

SPECTACLE DE NOËL

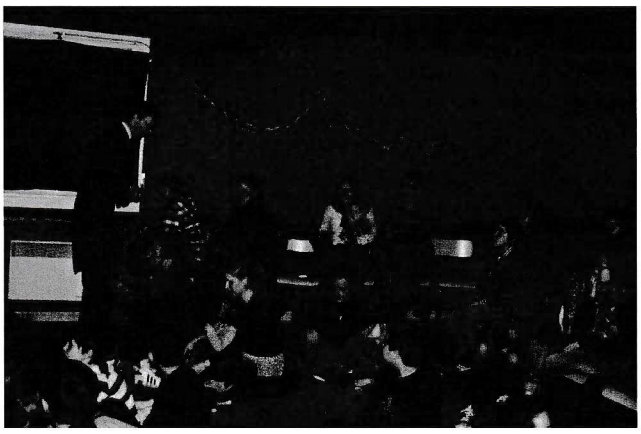

La magie de Noël fut amplifiée par la présence d'Allan le magicien qui a su, par son talent et son professionnalisme, émerveiller petits et grands.

TRI SÉL ECTIF EN PORTE A PORTE :

Trois sacs pour le tri sélectif ont été distribués dans les boîtes à lettres ; d'autres sont à votre disposition à la mairie. **Seul le verre reste à porter à la benne.**

N'oubliez pas de mettre les sacs jaune la veille car le ramassage se fait très tôt le mardi matin(semaine impaire cf calendrier donné).